Nom du bateau : N° de voile :

N° MMSI du bateau : N° GSM du bord :

Si le bateau est équipé d'un AIS, nom émis par celui-ci :

SNIM 2025 - FICHE DE CONFORMITE

Matériels et équipements obligatoires pour la grande course
IRC 0, IRC 1, IRC 2, IRC 3, IRC Duo

Sécurité générale

- Une mouillage lourd assemblée adapté au bateau, prêt à être utilisée en moins de 4 minutes
- Deux seaux
- Une pompe de cale manuelle (portative ou fixe)
- Des pinoches en bois adaptées aux passes-coques
- Une trousse de premier secours
- Une bouée de sauvetage avec feu à allumage automatique, un sifflet et une ancre flottante, à portée de main du barreur et prête à un usage immédiat
- Un bout de halage de 15 à 25 m de diamètre 6mm minimum
- Un dispositif pour remonter un homme tombé à la mer (échelle, collier de relevage...)
- Un couteau solide, tranchant, dans un étui, fixé solidement, doit être facilement accessible depuis le pont ou un cockpit.
- A minima, deux extincteurs disposés dans différentes zones du bateau.
- Outillage de première utilité et des moyens adéquats pour déconnecter ou sectionner rapidement le gréement dormant de la coque
- Des lignes de vie installées de chaque côté du bateau, permettant de se déplacer sur toute la longueur du bateau sans devoir se détacher. Chaque extrémité de la ligne de vie doit avoir son propre ancrage.
- Une grand-voile équipée de prise de ris pouvant réduire le guindant d'au moins 12.5% ou un foc de gros temps.

Moyen de communication et de repérage

- Une VHF fixe ou/et portative en parfait état de marche, si elle(s) est/sont ASN le N° MMSI doit être enregistré sur la(les) station(s).
- Réflecteur radar passif installé au moins sur la première hauteur de barre de flèche.
- 3 feux à main rouge
- Une corne de brume
- Un téléphone GSM en veille permanente avec un dispositif de recharge qui sera déclaré comme GSM du Bord.

Navigation

- Feux de navigation en parfait état de fonctionnement
- Des cartes de navigation de la zone de navigation et des instruments de navigation sur carte. Si ces équipements sont uniquement électroniques, une solution alternative doit être à bord.
- Un sondeur

Sécurité individuelle

- Un équipement de flottabilité individuel de 100 Newtons pour chaque équipier norme CE, ou SOLAS, équipé d'un dispositif lumineux à déclenchement automatique type flash light.

Cette liste est en partie une redite de la division 240 pour une navigation côtière et un complément de matériels et équipements obligatoires pour la grande course.

Je soussigné …….
chef de bord, déclare avoir à bord tous ces matériels et équipements. Je m'engage à en avoir assuré l'entretien périodique, à les maintenir en parfait état de marche durant toute la durée de la grande course.

Date : .....Signature :